



**HAL**  
open science

## Le mouvement des organisations non gouvernementales

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin, Bénédicte Corvaisier-Drouart

### ► To cite this version:

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin, Bénédicte Corvaisier-Drouart. Le mouvement des organisations non gouvernementales : un acteur important sur la scène internationale. Jacques Fontanel; Liliane Bensahel; Bénédicte Corvaisier-Drouart. Les organisations non-gouvernementales ou L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire, l'Harmattan, pp.17-42, 2009, La Librairie des humanités ; Côté cours (Grenoble), 978-2-296-09066-8. hal-02157221

**HAL Id: hal-02157221**

**<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02157221>**

Submitted on 15 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **LE MOUVEMENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES,**

## **un acteur important sur la scène internationale**

**Liliane Bensahel-Perrin, Jacques Fontanel, Bénédicte Corvaisier-Drouart**

In

Bensahel, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales, Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris. 2009

Résumé : Les ONG se sont considérablement développées dans le monde entier. Elles ont eu des objectifs spécifiques à leur création, notamment la volonté de pallier les insuffisances sociales de l'économie de marché, de lutter contre les guerres, de défendre les valeurs écologiques et environnementales, d'engager des mouvements destinés à améliorer les relations inter religieuses ou sociétales. Elles sont souvent nées d'initiatives privées. Aujourd'hui, leur analyse est un peu plus difficile à présenter, car leur importance et leur influence sont inégales, que le bénévolat est de moins en moins présent dans leur sein. Les grandes associations ne ressemblent pas toujours à des ONG pacifiques et sans moyens, au regard de l'importance de leur action sur la vie nationale et internationale. Certaines ONG sont très proches de gouvernements, d'autres représentent en secret des intérêts privés. Enfin, les ONG ne représentent pas la voix des peuples, mais celle d'une perception globalisante ou sectorielle de valeurs humaines à défendre.

Summary : NGOs have grown considerably around the world. They had specific objectives for their creation, including the will to overcome the social inadequacies of the market economy, to fight against wars, to defend the ecological and environmental values, to initiate movements intended to improve the inter-regional, religious or societal relations. They are often born of private initiatives. Today, their analysis is a little more difficult to present, as their importance and influence are uneven, as volunteering is less and less present within them. The big associations do not always look like peaceful and unassuming NGOs, considering the importance of their action on national and international life. Some NGOs are very close to governments, others secretly represent private interests. Finally, NGOs do not represent the voice of peoples, but that of a globalizing or sectorial perception of human values to defend..

ONG, International actors, globalisation, market, human objectives, humanitarian,

Notre époque a un rapport ambivalent avec l'argent. Ce qui différencie fondamentalement les ONG des entreprises financières et commerciales porte sur le caractère lucratif ou non de l'activité engagée. L'enrichissement n'a pas toujours été considéré comme un objectif prioritaire de l'action des hommes dans leurs rapports avec les autres hommes. Il a même parfois été interdit ou réglementé. Aujourd'hui, le développement des ONG est un signe d'un retour à une certaine condamnation de l'argent. Le discours critique sur l'argent est très ancien. Aristote condamnait déjà la chrématistique (l'accumulation d'argent pour le plaisir) et le personnage de l'avare de Molière témoigne de cette méfiance au regard de l'accumulation des richesses. En ses débuts, le christianisme a fait de la richesse un obstacle important à l'entrée au paradis, notamment par le fait qu'il provoque un tel phénomène d'insatiabilité qu'il peut se substituer dans la vie quotidienne à l'adoration dévolue à Dieu. L'argent-roi devient alors l'argent-dieu.

Le système capitaliste a favorisé l'accumulation des richesses pour les propriétaires, lequel cherche cependant à éviter les comportements ostentatoires. Au XIXe siècle, le banquier est parfois honni, comme il le redevient depuis la crise financière de 2008. La critique de l'argent se confond parfois avec celle du capitalisme à la recherche du maximum de profit dans toutes les activités productives. Le matérialisme poussé à l'extrême crée un monde sans charité, sans solidarité, sans expression de valeurs humaines collectives. Jacques Derrida et Emmanuel Levinas ont mis en évidence le caractère universel de l'argent dans sa capacité de création de liens et d'échanges, permettant ainsi d'éviter quelques situations de violence et même de produire une forme particulière de justice. La charité exclut l'équivalence, la solidarité collective propose souvent l'utilisation simpliste de l'argent comme outil. La monnaie offre une certaine liberté des personnes dans leurs rapports mutuels, alors que le don est fondé sur des rapports d'engagement permanent entre les individus, réducteurs de l'autonomie. S'il a été prouvé que le niveau de vie des esclaves américains du milieu du XIXe siècle était supérieur à celui des ouvriers de Chicago, la guerre de Sécession a permis aux esclaves de retrouver les libertés qui sont des facteurs essentiels de l'épanouissement des hommes.

La question est alors de savoir pourquoi la monnaie n'est pas un simple instrument. L'argent d'aujourd'hui charrie avec lui des concepts moraux qui expriment un certain rapport sociétal du monde. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les actions des ONG. De plus en plus en phase avec l'économie de marché avec laquelle elles doivent vivre, elles se rapprochent souvent, dans leurs méthodes et leurs techniques, de la gestion des firmes nationales ou multinationales. Cependant, les ONG prennent toujours en compte les questions morales et humanitaires dans leurs actions, leur donnant une priorité affirmée dans leurs statuts sur l'accumulation de l'argent. Cependant, elles peuvent aussi valoriser d'autres objectifs, notamment religieux ou politiques. Dans ce cas, l'action de l'ONG n'est qu'un prétexte pour satisfaire des objectifs prioritaires. Elle est engagée dans un but qui est sans doute la satisfaction des « coûts de l'homme » des personnes démunies, mais surtout la réalisation d'un objectif demandé par la religion (la charité peut conduire au Paradis), suscité par des ambitions politiques secrètes ou même recherché à des fins financières et commerciales.

Depuis une trentaine d'années, les ONG se sont affirmées comme des acteurs internationaux incontournables, d'autant plus importants que l'émergence de ce qu'on

appelle « la société civile » est maintenant devenue une réalité tangible. En ce qui concerne leur action lors de conflits, les ONG ont fait la preuve de l'utilité de leur action dans l'aide aux populations en détresse, par leur rapidité d'intervention et leur capacité à subvenir avec expertise et efficacité aux besoins des victimes. Dans la conscience collective, elles sont devenues des alternatives à l'Etat, voire des anti-Etats, se parant des oripeaux de la générosité spontanée, du volontarisme et du désintéressement, ce que l'Etat, dans un monde « globalisé » n'est plus toujours sensé incarner.

Le FMI (Fond monétaire international), l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et la Banque mondiale constituent les embryons d'un gouvernement mondial, qui est souvent remis en cause par la plupart des ONG<sup>1</sup>. Les ONG émettent parfois des critiques à l'encontre des institutions financières internationales (Fonds Monétaire International, Banque mondiale, banque des Règlements internationaux) et de l'Organisation Mondiale du Commerce. Cependant, elles travaillent très fréquemment, dans un bon esprit, avec les autres organisations internationales, comme le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Organisation Internationale du Travail, l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF (Fond des Nations unies pour l'enfance) ou l'UNESCO. Elles sont même associées à certaines de leurs délibérations et elles accomplissent des tâches de sous-traitance, notamment auprès de l'Union européenne ou certains programmes des Nations Unies.

Sur la base des définitions retenues par l'ONU, le nombre des ONG a doublé depuis 1980<sup>2</sup>. Si traditionnellement les ONG sont surtout présentes dans les pays industrialisés, les pays en développement commencent aussi à se doter de structures non gouvernementales, malgré certaines difficultés liées aux libertés accordées aux associations privées dans plusieurs pays peu respectueux des valeurs démocratiques. Une des premières ONG fut le célèbre YMCA (Young Men's Christian Association), fondée en 1844 pour aider les jeunes hommes à rentrer dans la vie industrielle. Le Comité International de la Croix-Rouge, créé en 1863 pour soigner les soldats blessés et les prisonniers de guerre, a obtenu des Etats le respect de principes concernant les droits des prisonniers et à la liberté des soins pratiqués en faveur de tous les blessés de guerre, quel que soit leur camp. L'Armée du salut (1865) avait pour objectif de fournir de la nourriture et une aide spirituelle aux démunis. Cependant, il ne faudrait pas non plus oublier l'action de mouvements, sans référence institutionnelle bien établie, qui se sont battus et ont obtenu gain de cause bien avant cette reconnaissance internationale. Ainsi, la « British and Foreign Anti-Slavery Society » a obtenu après dix années de lutte l'abolition de l'esclavage en Angleterre (1833).

L'organisation des ONG est très diversifiée. Par contre les objectifs font tous, selon des modalités d'action et de réflexion parfois opposés, référence aux mêmes objectifs fondés sur l'idée du « développement durable » et du respect des droits de l'homme.

---

<sup>1</sup> Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs. Collection « Librairie des Universités ». L'Harmattan, Paris. Graz, J-C. (2008), La gouvernance de la mondialisation, Collection Repères, La Découverte, Paris.

<sup>2</sup> Cette introduction doit beaucoup à l'article suivant : Fontanel, J., Echinard, Y. (2008), La puissance économique-politique des organisations non-gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008.

## Structures et gestion des ONG

Début 2009, il y a au moins 40.000 ONG internationales, dont plus de 2000 accréditées auprès de l'ONU. Elles ont occupé l'espace de la contestation politique sur des points précis.

Pendant le XXe siècle, les grands problèmes « humanitaires » internationaux ont été autant d'occasions pour le développement des organisations non-gouvernementales. Ainsi, CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere) a été le résultat du regroupement (sous forme de coopérative) de 22 organisations en vue d'apporter une aide aux victimes de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, cette association aux moyens considérables (avec un budget de plus de 550 millions de dollars) propose son action dans les domaines de la santé et de l'alimentation, mais aussi en faveur de la création de petites entreprises, du contrôle des naissances ou du développement agricole. La naissance d'Amnesty International est l'œuvre d'un avocat britannique désireux d'œuvrer à la liberté de deux étudiants portugais emprisonnés. Aujourd'hui, cette ONG compte plus d'un million d'adhérents dans plus de 150 pays. Les situations historiques particulièrement difficiles conduisent à des réactions « privées » qui utilisent alors la voie juridique de la constitution d'une ONG pour y répondre. C'est pour protester contre les effets désastreux pour les populations civiles des mines terrestres et pour faire face aux besoins humanitaires d'urgence que le « Center for International Health and Cooperation » a été créé pendant la guerre de Somalie (1992). Enfin, de nombreuses ONG sont fondées sur des bases religieuses ou philosophiques.

L'organisation des ONG dépend des règles juridiques des pays dans lesquelles elles sont nées ou établies. Aux Etats-Unis, elles prennent la forme d'une société, avec un conseil d'administration (board of trustees), une structure administrative, un siège social et des moyens de financement. Leur personnalité juridique dépend de leur taille, de leurs missions, de leurs structures, de leurs affiliations ou de leur type de gouvernance. Cependant, elles ne doivent pas avoir de buts lucratifs (Code of the U.S. Internal Revenue Service). En France, la loi des Associations 1901 encadre la modalité juridique d'organisation des ONG, sur la base d'une charte, sorte de constitution, qui fixe les règles et les missions principales de l'entité ainsi constituée. La gestion de ces ONG suppose des qualités de gestion et d'innovation suffisantes. Les sommes engagées sont importantes et le militantisme n'est pas toujours suffisant pour optimiser les fonds ainsi recueillis en vue de répondre aux objectifs de l'association. Le recueil de fonds est essentiel. Il faut donc de bons vendeurs des objectifs et de l'organisation elle-même. Généralement, le nombre de personnes au siège social est limité lorsque les principales actions se passent à l'étranger. Par contre, de nombreux emplois sont offerts aux autochtones, sur la base d'une compétence professionnelle affirmée. Les personnels n'ont pas d'immunités particulières et ils doivent respecter les lois du pays dans lequel ils travaillent.

Il convient de constater que les Associations ne sont pas non plus toutes fondées sur les principes de biens collectifs. Certaines défendent des intérêts particuliers, proches de ceux des entreprises. Ainsi, sur les quinze associations les plus influentes en 2002

aux Etats-Unis, nombre d'entre elles défendent des intérêts conjoncturels particuliers (Tableau n°1).

Tableau n°1 – Les 15 Associations américaines les plus influentes en 2002<sup>3</sup>

Classement	Objet
1) National Rifle Association of America	Pour la vente libre des armes, mesure jugée essentielle à la liberté individuelle.
2) American Association of Retired Persons (AARP)	Défense des retraités américains.
3) National Federation of Independent Business	Défense des intérêts des entreprises indépendantes
4) American Israel Public Affairs Committee	Association de soutien à Israël.
5) Association of Trial Lawyers of America	Association des juristes, avocats, etc.
6) AFL-CIO	Syndicat des travailleurs
7) Chamber of Commerce of the USA	Chambre de commerce nationale
8) National Beer Wholesalers Association	Association des grossistes en bière.
9) National Association of Realtors	Association nationale des agents immobiliers
10) National Association of Manufacturers	Association des industriels
11) National Association of Home Builders of the USA	Association des constructeurs de logements des Etats-Unis
12) American Medical Association	Association des Médecins
13) American Hospital Association	Association des hôpitaux
14) National Education Association of the USA	Association en faveur de l'éducation
15) American Farm Bureau Federation	Association des agriculteurs américains.

Ainsi, le National Rifle Association of America est un groupement d'intérêt qui défend la vente libre des armes. L'AARP est une association sans but lucratif de 38 millions de personnes, en vue d'améliorer la qualité de la vie de ses membres. Elle offre des services et produits divers notamment des contrats d'assurance, des fonds d'investissement et des produits financiers réservés à ses adhérents. Les

<sup>3</sup> <http://legal-dictionary.thefreedictionary.com/National+Rifle+Association>  
<http://www.opensecrets.org/orgs/summary.php?id=D000000082>  
<http://www.fortune.com/lists/power25/index.html>  
[http://faculty.ucc.edu/egh-damerow/interest\\_groups1.htm](http://faculty.ucc.edu/egh-damerow/interest_groups1.htm)

résultats mettent en lumière les différences qui existent entre des organisations non gouvernementales qui défendent généralement des intérêts publics et les Associations qui se proposent surtout de maintenir ou de développer des intérêts privés. Les ONG sont souvent synonymes d'organisations sans but lucratif, mais cette caractéristique n'est pas propre à elles (comme certains musées, écoles ou hospices) et certaines d'entre elles ont des activités commerciales directes ou indirectes.

Les ONG ont des structures très diverses et leurs capacités financières ou leur notoriété divergent selon les milieux et les centres d'intérêt. Il répond aussi au processus de globalisation économique, en élargissant spatialement le domaine de leurs interventions. Les ONG ont des objectifs très divers et défendent des intérêts qui ont, souvent, des conséquences économiques importantes (Tableau n°2).

Tableau n° 2 – Objectifs principaux de quelques ONG significatives

Objectifs principaux	Exemples d'ONG
Humanitaire et conflits civils ou militaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CICR (Croix-Rouge)</li> <li>- Amnesty International</li> <li>- Handicap international</li> <li>- Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres</li> <li>- Médecins du monde</li> <li>- Médecins sans frontières</li> <li>- Survival international</li> </ul>
Contre la pauvreté, la misère, l'exclusion, l'absence de droits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CARE</li> <li>- Oxfam</li> <li>- Action Contre la Faim</li> <li>- Job for Justice <sup>4</sup></li> </ul>
Religieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secours catholique</li> <li>- Samaritan's Purse</li> <li>- Conseil oecuménique des églises</li> <li>- International Islamic Relief Agency,</li> <li>- Islamic African Relief Agency</li> <li>- Islamic Relief et Muslim Aid.</li> </ul>
Politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pugwash</li> <li>- Economists for Peace and Security</li> <li>- IPPNW (Médecins contre le nucléaire)</li> <li>- Fondation Friedrich Ebert Stiftung<sup>5</sup></li> <li>- Reclaims the Streets<sup>6</sup></li> </ul>

<sup>4</sup> Job for Justice st une organisation syndicale qui fait le lien entre les syndicats eux-mêmes, les chômeurs, les salariés précaires et les étudiants.

<sup>5</sup> Emanation du parti politique social-démocrate allemand.

<sup>6</sup> « Reclaims the Streets », ONG née en Grande-Bretagne, dirige son mécontentement contre les grands centres financiers. Cette association est qualifiée d'anarchiste irresponsable par les syndicats britanniques.

	- Chiapas <sup>7</sup>
Globalisation économique	- ATTAC - Corporate Watch - Forum social mondial - Initiative Développement - African Development Foundation - Global Exchange
Ecologique	- Greenpeace - WWF - Les amis de la terre - Terre des Hommes - Réseau Climat - SOS Sahel - Fondation Nicolas Hulot
Sportif	- Comité international olympique - Fédération internationale de football (FIFA) - UEFA (Union Européenne de football association) - Sport sans frontières

Plusieurs terminologies des ONG existent qui précisent leur intérêt spécifique<sup>8</sup> :

- Les ONG sont des organisations internationales non gouvernementales. Elles doivent être présentes au moins dans trois pays. « Initiative Développement » est une ONG, une association de solidarité internationale, qui engage des actions de développement auprès des plus démunis dans les pays du Sud. Elle intervient dans cinq pays : Haïti, le Bénin, les Comores, le Ghana et la Chine. Elle aide près de 250 000 personnes qui vivent dans un état de grande pauvreté et de précarité parmi les populations déshéritées des bidonvilles ou des zones rurales isolées. Un de ses projets concerne « le programme de développement rural dans le Sud du Bénin », dans une zone d'intervention essentiellement rurale vivant de l'agriculture, du petit élevage, de la pêche et du commerce et qui subit la pression foncière, la baisse de la fertilité des sols et l'exode rural. Cette ONG propose à la fois le soutien au développement des petites entreprises agricoles et de transformation en renforçant les activités existantes et de nouvelles productions aux revenus potentiels substantiels. Dans ce cadre, les populations sont directement concernées, notamment avec l'organisation de Comités Villageois de Développement. Les moyens concernent la mise en place de formations spécialisées adaptées, des stages, l'application des principes du micro-crédit, les appuis au montage de filières et des suivis techniques et économiques. L'ONG

<sup>7</sup> Le soulèvement des Chiapas, au Mexique, de défense des droits des peuples indiens, montre l'importance de la contestation. Celle-ci est née en réaction aux accords de l'ALENA qui étaient accusés d'aggraver l'exclusion des défavorisés du système néolibéral.

<sup>8</sup> Fontanel, J., Echinard, Y. (2008), La puissance économique-politique des organisations non-gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008. Fontanel, J. (2005), Op. Cit.

accomplit des actions économiques dans les domaines des forages, de l'adduction d'eau, du reboisement ou pour l'école.

- Les PINGO (*Public Interest Non Governmental Organisations*) représentent des associations à but non lucratif d'intérêt général. Ces ONG accomplissent des actions d'intérêt public financées par des organismes internationaux, comme le Programme des Nations Unies pour le Développement ou l'Organisation Mondiale de la Santé. Elles présentent souvent l'avantage de bien connaître le terrain d'action de l'opération économique à engager et de proposer des services à des coûts inférieurs à ceux des contractants privés ou publics correspondants concurrents.

- Les BINGO (*Business and Industry Non Governmental Organizations*) ont des intérêts plus particuliers et le caractère non lucratif n'est donc pas aussi clairement exprimé. Ainsi, l'AARP (*American Association of Retired Persons*), avec un budget de plusieurs milliards de dollars, ressemble plus à une compagnie financière qu'à une ONG. Les grandes ONG internationales dont les noms et les logos remplissent les journaux sont des entités économiques dont la puissance est comparable à celle de biens d'autres entreprises transnationales et dont l'influence dépasse souvent celle de nombres de diplomates et autres dirigeants politiques. Elles sont dites internationales car, même si leur siège principal est obligatoirement situé sur le sol d'un Etat défini, elles possèdent des ramifications, des branches dans d'autres pays<sup>9</sup>. Ou bien, elles acquièrent ce statut international par leur action à l'étranger, leur présence hors du territoire de l'Etat où siège la maison mère ou progressivement par leur présence dans les médias de nombreux pays ou lors des grands événements internationaux (conflits, catastrophes naturelles, conférences internationales des Nations Unies, de l'OMC...).

- Les GONGO (*Governmental Oriented Non Governmental Organisation*) désignent les ONG fortement influencées par les gouvernements. ADF (*African Development Foundation*), une ONG américaine, a été créée par le Congrès des Etats-Unis dont elle reçoit des fonds et rend des comptes. Dans quelle mesure cette organisation peut-elle être considérée comme non gouvernementale ? Dans la mesure où de nombreuses organisations non gouvernementales reçoivent des fonds publics, on peut s'interroger sur leur indépendance financière. Les ONG peuvent être utilisées de manière stratégique par les pays qui les financent afin d'orienter la politique du pays. L'exemple de l'Allemagne est aussi intéressant; il existe dans ce pays quatre fondations liées aux principaux partis politiques. Chaque organisation reçoit des fonds en fonction de la représentation électorale des partis au Bundestag. Ces organisations sont considérées comme des ONG, mais elles ont des objectifs et des idéaux politiques propres. La Fondation Konrad Adenauer, par exemple, est liée au parti démocrate-chrétien, elle est principalement liée aux partis catholiques en Afrique et elle soutient l'entreprise privée. La fondation Friedrich Ebert Stiftung est liée au parti social-démocrate et elle est engagée dans les syndicats et les mouvements coopératifs. Elle défend les idées sociales-démocrates.

- Les Organisations sociales internationales expriment, en France, des ONG à vocation de coopération internationale. Certaines ONG disposent de nombreuses

---

<sup>9</sup> Médecins Sans Frontières possède 5 structures autonomes ou « centres opérationnels » en Europe, dont dépendent 14 sections partenaires : <http://www.msf.fr/site/site.nsf/pages/mouvementinternational>.

filiales à l'étranger. C'est le cas de CARE, Oxfam ou Save the Children. Dans ces conditions, les filiales étrangères (« foreign chapters ») partagent les mêmes valeurs, mais elles sont généralement indépendantes financièrement et elles se gèrent elles-mêmes, sans en référer à la « maison-mère ». Les « trustees » sont légalement responsables pour toutes les opérations de l'ONG, notamment dans le domaine financier. Le Conseil d'administration peut recruter les directeurs, mais il ne s'occupe pas du personnel proprement dit. Les décisions sont généralement décentralisées, avec une structure hiérarchique peu élaborée. Les financements proviennent de dons, de cotisations, de levées de fonds (funds raising), mais aussi de contrats de sous-traitance, notamment avec des organismes gouvernementaux (United States Agency for International Development, ou USAID, par exemple), mais aussi avec la Banque mondiale, ou le Programme des Nations Unies pour le Développement. Oxfam America reçoit 90 % de ses ressources des contributions personnelles et des sociétés, contre seulement 9 % de la part des Fondations et 0 % des sources gouvernementales. Au contraire Catholic Relief Services recueille plus de 80 % de ses revenus des donations, des contrats et des financements du gouvernement. Si en France la levée publique de fonds existe bien autour des opérations télévisées (Téléthons), le processus a connu quelques difficultés avec la Ligue contre le cancer, dont l'utilisation des fonds a fait l'objet d'une « affaire judiciaire ». Aux Etats-Unis le parrainage de célébrités est essentiel. La fameuse vinaigrette de Paul Newman a rapporté des millions de dollars à « Save the Children ». Certaines ONG refusent tout financement public, afin de conserver leur indépendance. Ce n'est quand même pas le cas pour la grande majorité des ONG à vocation internationale.

- Les MONGO (My own NGO) défendent certes des intérêts collectifs, elles sont, de fait, gérées par une ou deux personnes sans contrôle démocratique au regard du nombre très peu élevé d'adhérents motivés. Les DONGOs (donor-organized NGOs) sont créés directement à l'initiative des bailleurs de fonds en vue de gérer et financer des projets particuliers. Ils sont assez difficiles à repérer au regard du caractère « délits d'initiés » et « prises d'intérêt » qui pourrait, dans certains cas, être passible d'une présentation devant la justice. Au même titre, il existe aussi des OVG (organisations vraisemblablement gouvernementales), créées en sous-main par les Etats. Elles ont pour fonction de satisfaire certains objectifs des gouvernements, en vue de récupérer des financements internationaux ou de contester les positions des organisations non gouvernementales qui s'apposent à lui, soit à l'intérieur du pays, soit dans les organisations internationales.

Dans le domaine économique, l'action des ONG peut être plus efficace que celle des Organisations internationales pour trois raisons principales. D'abord, les coûts de fonctionnement sont moindres. Ensuite, la collaboration avec les autochtones est plus facile, car elle ne met pas en évidence l'influence d'un pays sur un autre. Enfin, les considérations politiques sont plus réduites (mais pas annihilées), dans une situation de tension guerrière forte. Les ONG reconnues par l'ONU ont des droits et des moyens importants offerts par la communauté internationale. Autrefois dépourvus de moyens, les ONG sont aujourd'hui très bien outillées en outils de communication, en moyens de transport (camions 4x4, hélicoptères, bateaux, souvent très luxueux). Proches du terrain, les ONG ont une connaissance importante de la situation économique, militaire et sanitaire des peuples pour lesquels elles travaillent. Une lecture attentive des comptes-rendus et même des demandes d'informations

complémentaires donne aux instances nationales et internationales des connaissances nouvelles sur la situation d'un pays et sur son évolution. Il est sans doute intéressant de mettre en place des procédures nouvelles d'aide aux pays en guerre qui feraient appel non plus aux Etats, mais à des ONG disposant de moyens importants et de missions précises. On peut d'ailleurs s'interroger à ce sujet sur les opérations de maintien de la paix (« Peacekeeping ») et leur application par des organismes internationaux. Il est vrai qu'il n'est jamais intéressant de mettre en place des formes de mercenariat, encore moins de dupliquer les forces nationales par des forces internationales. Une procédure de mercenariat serait très dangereuse et coûteuse<sup>10</sup>.

Les ONG sont devenues des entreprises intégrées au tissu économique national ou international et ont donc des comportements d'entreprise. Elles se doivent d'assurer leur pérennité, gérer leur personnel devenu en partie professionnalisé (possibilité de faire carrière en leur sein) ainsi que leur financement et donc de développer des stratégies de communication, publicité et commercialisation, d'afficher leurs résultats et justifier leurs bilans. La logique de marché a quelque peu pris le pas sur la logique de générosité et d'abnégation. Il existe ainsi un marché de l'offre de services de leur part dans lequel la concurrence ne manque pas (suite à la catastrophe provoquée par un tsunami en Asie en décembre 2004, il était difficile de savoir à quel ONG faire un don tant le nombre de celles qui souhaitent intervenir et profiter de la manne financière suscitée était important). L'importance économique des ONG est aujourd'hui considérable. Elle excède 1000 milliards de dollars et donne des emplois à 20 millions de personnes.

## **Les objectifs principaux**

Il existe aujourd'hui un réseau mondial d'Organisations non gouvernementales (ONG), véritables avocats du développement humain, qui pousse les grands acteurs de la globalisation à respecter notamment les droits de l'homme, le développement soutenable et l'environnement. Les ONG ont obligé le FMI de prêter attention à la dégradation de l'environnement, à la corruption, à l'endettement, mais aussi au caractère social du développement. Ainsi, les programmes concernant la sécurité, la santé et l'éducation ont été renforcés dans cette optique. Aujourd'hui, la communauté internationale est, cependant, plus à l'écoute des ONG de l'environnement qu'à celles des ONG du développement.

Les ONG sont une source importante d'informations pour les Etats, grâce à une capacité d'expertise qui n'est pas toujours disponible dans les institutions officielles. Formées en lobbys, elles éveillent l'attention de l'opinion publique sur une question économique, sociale, politique, environnementale ou éthique qui ne semble pas avoir été prise en compte dans les actions des acteurs de la mondialisation ou à l'intérieur d'un pays. Elles ont tendance à s'opposer au concept de mondialisation soutenu par les firmes multinationales et elles s'élèvent contre les Etats qui ne respectent pas les droits des hommes. Les ONG ont changé rapidement la nature de

---

<sup>10</sup> Sheehan, N. (2008), Economics of UN Peacekeeping Operations, in Fontanel, J., Chatterji, M, « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, Chapter 11, London, Emerald. Forthcoming.

leurs actions, passant souvent d'un cadre régional étriqué à la mise en réseau international des actions à entreprendre.

### **La contestation de la globalisation libérale**

L'action des ONG contre la mondialisation libérale est symptomatique de la dégradation des rapports démocratiques transnationaux. Les dirigeants des grands Etats, des organisations internationales ou des firmes multinationales défendent une procédure de globalisation qui renforce leurs pouvoirs et leurs solidarités, comme en témoigne l'importance accordée au fameux Forum de Davos. « Dans l'imaginaire, c'est le triomphe de la pensée unique, dans la vie quotidienne, c'est « l'omnimarchandisation »... L'évangile de la compétitivité, l'intégrisme ultralibéral et le dogme de l'harmonie naturelle s'imposent. Et cela en dépit de l'horreur planétaire qu'engendrent la guerre économique mondiale et le pillage sans retenue de la nature... Il habite l'homme unidimensionnel »<sup>11</sup>. À la suite de la pensée ultralibérale de Chicago<sup>12</sup>, tous les comportements humains sont entrés dans l'ordre de la marchandisation. Aujourd'hui, le monde marchand s'insinue dans les chasses gardées des valeurs humaines, par l'accession du corps humain (commerce des organes) et des gènes végétaux au système économique. Fondé sur la rétention de l'information sur les valeurs, le marché n'a aucune éthique. Si la mondialisation s'oppose aux pouvoirs des Etats et offre aux firmes multinationales la capacité de faire imposer leurs lois, elle maintient un équilibre des pouvoirs en faveur du fonctionnement du capitalisme universel comme « fin de l'histoire ». Pour Serge Latouche, « la mondialisation est en fait un rapport social de domination et d'exploitation à l'échelle planétaire »<sup>13</sup>. Les ONG ont largement utilisé ces moyens de communication, pour créer des signaux d'urgence, former leurs personnels à la contestation, établir des réseaux mutuels et engager des actions communes.

Ce rôle était dévolu aux syndicats depuis deux siècles. Or, ceux-ci ont perdu plus de la moitié de leurs membres depuis deux décennies. C'est la crise des organisations du mouvement ouvrier. Avec la disparition de l'Union soviétique, le consensus de Washington s'est imposé et les syndicats ont été enfermés dans cette dialectique. Si aujourd'hui, les actions des institutions internationales ont été remises en cause, il a fallu la réaction d'associations ou de groupes militants pour lutter contre la faible efficacité des financements du FMI sur le développement économique des pays les plus pauvres pour que cette stratégie soit contestée à l'intérieur même du système dominant. Les ONG ont été les plus constantes dans l'action contre les conditions de travail des ouvriers étrangers, notamment autour de la campagne des *clean clothes*. Elles se sont partiellement substituées à l'action de syndicats, lesquels ne sont pas suffisamment ouverts à l'international et défendent des situations locales et conjoncturelles de manière trop systématiquement prioritaires. Aujourd'hui, les ONG sont plus nombreuses que les syndicats, mais ceux-ci ont plus d'adhérents. L'AFL-CIO (*American Congress of Labor and Congress of Industrial Organisation*)

---

<sup>11</sup> Latouche, S. (2001), La mondialisation démythifiée, in Edward Goldsmith et Jerry Mander, « Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris, p. 16-17.

<sup>12</sup> Pour Gary Becker, l'analyse économique s'applique à tous les comportements humains.

<sup>13</sup> Latouche, S. (2001), La mondialisation démythifiée, in Edward Goldsmith et Jerry Mander, « Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris, p. 9.

comprend plus de 16 millions d'adhérents, contre 100.000 à *Public Citizen*, organisation fondée par Ralph Nader, une ONG de consommateurs très puissante. Or, le syndicalisme reste d'action trop nationale, avec des règles de fonctionnement, des idéologies et des droits différents de pays à pays. Il a perdu (provisoirement peut-être) une part importante de son efficacité face à une la mondialisation libérale qui rend difficile les vrais débats et met en concurrence les travailleurs de sites différents.

Les organisations non gouvernementales exercent parfois une action importante sur les actions des gouvernants. C'est le cas notamment de la Commission trilatérale, qui comprend des PDG de grosses entreprises multinationales, de cadres dirigeants de banques, de directeurs des réseaux de médias, d'anciens présidents des Etats-Unis. Avec le Forum de Davos, ces organisations préparent les décisions politico-économiques de demain, privant ainsi la population d'une participation démocratique aux choix réels. À l'inverse, les ONG « anti-globalisation » prévoient de modifier les règles du jeu. Il s'agit de modifier le mouvement de la dépendance mondiale accrue vers celui de l'interdépendance locale<sup>14</sup>, de lutter pour la sauvegarde des communautés<sup>15</sup>, de maintenir la vie locale par l'exercice d'un protectionnisme adapté<sup>16</sup>, de maintenir une paysannerie<sup>17</sup> et même de développer des monnaies locales pour le bien commun, grâce au système d'échange local (SEL)<sup>18</sup>. Les mouvements altermondialistes ont participé aux forums sociaux de Porto Alegre ou de Bombay et ils ont contesté la logique purement libérale de l'Organisation Mondiale du Commerce ou le rôle particulier du G8 sur l'évolution du monde, en dehors des organismes institutionnalisés.

Longtemps monopolisées par les ONG du Nord, ces actions sont maintenant mieux réparties sur la surface du globe, grâce notamment aux filiales des grandes organisations et aux associations religieuses, notamment dans les pays musulmans. Par leur action d'information interne (en direction des investisseurs) et internationale (par la communication des effets irréversibles), les ONG ont évité nombre d'erreurs industrielles d'ampleur. Elles rappellent aussi aux pouvoirs publics la nécessité des biens collectifs publics, comme l'éducation, les infrastructures, les transports ou les télécommunications. À ce titre, elles insistent sur le fait que le respect exclusif à la rationalité capitaliste produit des injustices inacceptables, une insuffisante protection des valeurs collectives et un oubli très préjudiciables des « valeurs de fin de jeu », c'est-à-dire des conséquences de la recherche exclusive du profit immédiat pour le développement économique, écologique et humain des générations futures.

### **L'aide au développement économique**

Les ONG ont exercé une activité considérable dans le domaine du développement. Les échecs de la coopération publique ont mis en lumière l'efficacité comparative

---

<sup>14</sup> Norberg-Hodge, H. (2001), Changer de direction. De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale, in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds), Fayard, Paris.

<sup>15</sup> Berry, W.? (2001), Sauver les communautés, Ibid. pp. 419-432.

<sup>16</sup> Hines, C., Lang, J. (1993), *The New Protectionism : Protecting the Future Against Free Trade*, London, Earthscan.

<sup>17</sup> Pérez-Votora, S. (2001), Reconstituer la paysannerie », in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds. pp. 445-457

<sup>18</sup> Bertrand, A. (2001), Des monnaies locales pour le bien commun. L'esprit des SEL, in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds), Ibid. pp. 433-444.

supérieure de ces Associations. Proches des personnes secourues ou conseillées, les ONG sont mieux informés des besoins des autochtones et des « dérapages » des gouvernances nationales ou locales. Ainsi, elles sont les mieux placées pour dénoncer les régimes corrompus. Ainsi, Transparency International ou Hironnelle dressent annuellement une liste des pays corrompus selon leur degré de corruption. Elles favorisent la transparence dans la gestion des biens publics. Elles revendiquent surtout l'annulation de la dette publique des pays socialement affaiblis. En 2004-2005, la mobilisation des ONG a abouti à l'annulation partielle de la dette des pays en voie de développement. Elles mettent en œuvre des programmes de développement en matière d'éducation, de santé, d'alimentation ou de biens publics.

L'idée selon laquelle le libéralisme conduit à la paix est fortement rejetée par la plupart des ONG et par plusieurs analyses scientifiques<sup>19</sup>. Lorsque la guerre a détruit une économie et ses infrastructures, les ONG interviennent pour éviter que des projets économiques ne produisent des effets irréversibles sur l'environnement. Pour prévenir un conflit, les ONG engagées dans l'action de développement jouent un rôle incontestable dans la circulation de l'information. Elles disposent de moyens de communication de plus en plus performants et modernes. Elles bénéficient d'une crédibilité qui fait défaut aux Etats souvent accusés de servir leurs propres intérêts ou des positions partisans.

Les ONG s'engagent à lutter contre les stratégies de la guerre économique employées par les Etats<sup>20</sup>. Elles luttent contre l'échange inégal (Attac), la stratégie d'appauvrissement par l'effort de préparation à la guerre (ECCAR), la tactique de la rupture (Médecins du Monde), la politique de l'enserrement (African Development Foundation), la volonté de domination (OXFAM) ou la recherche de dépendance (Global Alliance).

Les formes d'aide des ONG en faveur des pays en voie de développement sont aussi de l'ordre de la charité ou de la bonne conscience. Cela ne veut pas dire que ces aides ne soient pas utiles et nécessaires, mais elles s'inscrivent généralement dans des programmes à très court terme qui permettent de passer le gué de la misère, sans pour autant régler les questions au fond. Ce n'est sans doute d'ailleurs pas le rôle qui peut leur être accordé face à des institutions financières, politiques et économiques très jalouses de leurs prérogatives.

### **L'aide humanitaire aux personnes défavorisées**

De très nombreuses organisations non gouvernementales sont nées du combat contre les injustices sociales : la misère, l'absence de droits, la discrimination. La solidarité est alors recherchée. Plusieurs organisations ont été créées ces dernières années, qui restent emblématiques en France, même si leur rôle est limité à l'Hexagone : Les Restos du Cœur ou la Ligue des Droits de l'Homme ou les mouvements de libération des femmes.

Fondée par Coluche en 1985, c'est une association loi de 1901, reconnue d'utilité

---

<sup>19</sup> Smith, R., Fontanel, J. (2008), International security, defence economics and the power of nations, in Fontanel, J., Chatterji, M., « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, Chap. 3. London, Emerald. Forthcoming.

<sup>20</sup> Fontanel, J., Geslin, A. (2008), Political Economy of the Humanitarian Actions, in Fontanel, J., Chatterji, M., « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, London, Emerald. Chapter 14. Forthcoming.

publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur »<sup>21</sup>. Elle pourrait être une organisation non gouvernementale, car elle est aujourd'hui diffusée en Belgique et en Allemagne. Cependant, l'objectif de l'organisation reste d'abord national. Cette association bénéficie du concours de 51.500 bénévoles, répartis dans 113 associations départementales, unis par la même charte. Ses principes sont clairs. Ils appellent au « respect et solidarité envers toutes les personnes démunies, au bénévolat, sans aucun profit direct ou indirect, à un engagement sur une responsabilité acceptée, sur la convivialité, l'esprit d'équipe, la rigueur dans l'action et l'indépendance complète à l'égard du politique et du religieux ». L'association distribue des repas et offre des colis alimentaires pour les plus démunis, il aide les individus à l'insertion, elle offre un hébergement d'urgence et elle propose un « changement d'air » pour les plus pauvres (vacances, cinéma, accès à la culture, par exemple). Passer de l'hébergement d'urgence au logement, lutter contre l'échec scolaire et la précarité et être attentif à l'équilibre alimentaire sont les priorités affichées. Le succès des « Restos du Cœur » est considérable<sup>22</sup>.

La Ligue des Droits de l'homme a été créée en 1898 à l'occasion de l'Affaire Dreyfus. Il s'agissait de combattre un acte caractérisé d'antisémitisme et d'élargir l'action aux droits économiques et sociaux et notamment au problème de la justice sociale et des droits des travailleurs. En 1922, elle créera la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) en 1922. Elle condamnera le fascisme et le nazisme en Europe. Elle se consacre ensuite au processus aux excès de la décolonisation, notamment de la non reconnaissance des droits de certaines catégories de citoyens et contre la torture. En 1970, elle défend les libertés dans l'armée (avec la création du collectif Droits et libertés dans l'institution militaire, le DLIM, en 1977), la liberté de la contraception et de l'avortement, l'abolition de la peine de mort et l'abolition de lois répressives comme la loi dite « Sécurité et liberté ». Elle milite pour les droits des immigrés et la reconnaissance des diplômes étrangers. Dans le contexte de crise, elle définit la notion de « citoyenneté sociale ». Elle se consacre prioritairement à la lutte contre les discriminations. Elle s'engage aujourd'hui dans une démarche européenne et elle est très attentive sur les problèmes posés par la science et les nouvelles techniques de communication. Le service juridique national entreprend des actions judiciaires lors de violations des droits qui relèvent de ses

---

<sup>21</sup> Restos du cœur, 8 rue Athènes 75009 Paris, tel : 01 53 32 23 23

, <http://www.restosducoeur.org/index.php> ; <http://www.restosducoeur.org/>

<sup>22</sup> En 2007, il y a eu 91 millions de repas distribués en faveur de 700.000 personnes, 7600 personnes logées pour 21600 nuitées, et plus de 1000 salariés en contrats aidés. L'ensemble des dons et legs représente 50 millions d'euros, fournis par 457.000 donateurs (38.5 % viennent de donateurs et de la générosité du public, 20.3 % les concerts des Enfoirés, disques et activités annexes, 12.8% l'Union Européenne (en produits alimentaires), 19.5 % organismes publics (subventions, remboursements de contrats aidés), 5.1 % viennent de sources diverses et produits financiers. Les partenariats<sup>22</sup> avec les Restos peuvent prendre plusieurs formes, comme l'aide logistique (mise à disposition de véhicules ou de locaux), les dons de produits, les propositions d'emplois au terme des parcours de réinsertion des personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertions des Restos (jardins et ateliers du Cœur). Pour 100 euros que dépensent les Restos : 56,7 € sont pour l'aide alimentaire et les relais, 14,5 € vont aux actions d'aide à l'insertion, 0,5 € va à la formation des bénévoles, 12,1 € pour les fonds de prévoyance, 7,7 € sont pour la tournée des Enfoirés, disques et activités annexes, 8 € sont pour les frais généraux, 0,5 € pour les frais divers. Le système de répartition des dons aux différents centres se fait par tranche de 38000 € avec un grand souci de transparence.

statuts. La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) se porte alors partie civile. Aujourd'hui, c'est une association unitaire et décentralisée en sections, véritables unités de base (mais sans personnalité juridique et morale propre) et de participation<sup>23</sup>.

En 1991, un groupe d'organisations internationales et d'agences de donations entreprend une série de discussion sur le soutien aux communautés atteintes ou affectées par le VIH/SIDA dans les pays en développement. En 1993, la création d'une structure « The International Alliance Supporting Community Action on AIDS » qui sera renommé plus tard « The International HIV/AIDS Alliance » fut décidée, avec la participation des gouvernements de la France, de la Suède, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, et de l'Union et la base européenne de Rockefeller. Dans sa forme juridique, Alliance est constitué en Société Anonyme suivant la législation Britannique<sup>24</sup>. Il s'agit pour elle d'améliorer les politiques de lutte contre la maladie, d'apporter une contribution significative à la prévention contre le VIH/SIDA et de renforcer la capacité des organisations à base communautaires et les ONG à agir efficacement. Elle disposait en 2007 d'un budget de 50 millions de dollars, dont 47 % en provenance des gouvernements, 20 % les Fondations, 33 % les organisations multilatérales. Le secrétariat compte 120 personnes. Alliance dispose aussi de 200 personnes dans les bureaux nationaux. Les fonds étaient distribués à concurrence de 25 % vers l'Afrique, 58 % vers l'Asie et l'Europe de l'Est et 17 % pour les autres continents. Son action est très particulière avec le don d'un million de préservatifs, de 400.000 gels, de plus d'un million de seringues, de 74.000 accueils physiques, de plus de 130.000 permanences. 32 millions de personnes ont été sensibilisées ou supportées par les programmes mis en œuvre. Elle travaille avec des partenaires privés, notamment des laboratoires pharmaceutiques ou des Fondations<sup>25</sup>. En 2003, elle a développé un programme novateur avec l'appui financier du WAAF (West African Ambassadors Fund) pour susciter les personnes atteintes du VIH/SIDA à créer leur propre Activité Génératrice de Revenu en vue de diminuer leur dépendance et leur stigmatisation dans la société. De nombreuses associations de relais de transmettre le message sur les dangers et les risques du VIH/SIDA sur les personnes et les sociétés.

Historiquement, les ONG ont eu un rôle important dans le développement des droits des femmes. Si dans un premier temps, elles ont défendu la position sociale de la gente féminine, elles ont ensuite intégré les questions de développement et de règlement des conflits. Elles interviennent le plus généralement dans l'accès à

---

<sup>23</sup> Comme toute association, elle a un Président élu chaque année, son Congrès constitué de représentants des sections, un Comité central élu et un Bureau qui dirige avec le Président l'association. Tous les membres sont bénévoles. L'association dispose d'un budget de 2 millions d'euros, composé pour l'essentiel des cotisations des militants. Elle a quinze salariés. Ligue des droits de l'Homme, 138 rue Marcadet, 75018 Paris, Téléphone : (33) 01 56 55 51 00, Fax : (33) 01 42 55 51 21, Adresse électronique : [ldh@ldh-france.org](mailto:ldh@ldh-france.org)

<sup>24</sup> Alliance est gouverné par un Conseil d'administration international composé de 10 membres

<sup>25</sup> International HIV/AIDS Alliance, 2008 « Communities first », Annual review 2004, 24 pages, International HIV/AIDS Alliance, 2008 « Expanding horizons », Annual review 2005, 24 pages, International HIV/AIDS Alliance, 2005 « Strategic framework 2005-2007: Supporting communities to reduce the spread of HIV and meet the challenges of AIDS » 20 pages, International HIV/AIDS Alliance, 2005 « Report and accounts 2005 », 2005, 23 pages

l'éducation, l'égalité des revenus, la défense de leurs droits ou dans l'organisation de coopération et dialogue lors de conflits ou dans la période d'après conflit. Le concept de genre a été scientifiquement forgé dans la réflexion politique des luttes des femmes, notamment dans les pays anglo-saxons. Aujourd'hui, cette approche se généralise au sein des organisations internationales, nationales, gouvernementales ou non gouvernementales. Elle fait appel à une réflexion générale concernant la division du travail et l'allocation des ressources et du temps. Il s'agit de mettre en évidence la construction sociale du masculin et du féminin, c'est-à-dire les rôles et les attentes de la vie des hommes et des femmes<sup>26</sup> dans la vie sociétale. Cette approche prend en compte le principe universel d'organisation sociale basé sur le sexe. « Un des objets des études en termes de genre est de fournir les éléments d'analyse de la manière dont cette définition fonctionnelle et idéologique des sexes, qui imprègne toutes les dimensions de la vie sociale, affecte les activités déployées par les hommes et par les femmes »<sup>27</sup>.

### **Le développement religieux**

Pour toutes les religions, la justice est un objectif essentiel. Les chefs religieux peuvent appliquer la théologie pour critiquer certains aspects de la crise, avec pour objectif de mettre en évidence les fondements humanistes et humanitaires de leurs systèmes de croyances. Le pape Jean Paul II avait insisté en son temps sur le fait que le système économique doit exister pour servir les êtres humains, pas l'inverse. Le bouddhisme propose la générosité, la compassion et l'interconnexion de toutes les vies en référence au sens universel de la responsabilité. Dans ce cadre, la globalisation crée l'avidité, défaut reconnu comme l'un des trois poisons par le Bouddhisme. Les peuples qui se manifestent le plus visiblement contre la globalisation sont les peuples musulmans. L'islam, comme la foi chrétienne, pense la globalisation dans le développement universel de ses propres valeurs religieuses. Les religions proposent aussi d'exercer la charité (dons alimentaires et logements entre autres) en vue de réduire la pauvreté et la misère dans le monde. Parmi les mouvements religieux, on trouve les sectes parfois dangereuses pour la société et l'individu quand ils s'opposent ou refusent le fonctionnement normal de la société. Elles se constituent parfois en Associations ou en ONG difficiles à contrôler.

Depuis la fin du XIXe siècle, les ONG chrétiennes se sont considérablement développées dans les pays d'Afrique Centrale, de l'Asie Sud-est et Est, de l'Amérique Latine et des Etats-Unis. Après les ouragans et tempêtes Mitch et Katrina, d'importants moyens financiers ont été déployés par les ONG chrétiennes (notamment par l'organisation Love of Christ Brigade), pour pallier les insuffisances notoires des financements publics disponibles. Le réseau chrétien Caritas, situé au

---

<sup>26</sup> L'histoire des sociétés est marquée par la relation homme-femme. Elle se traduit toujours par le pouvoir d'un sexe sur l'autre avec le plus souvent la prédominance du pouvoir des hommes. Les mythes comme celui des Amazones nous ont transmis des souvenirs de sociétés matriarcales. Il existe encore des sociétés dominées par les femmes (les Minangkabous à Sumatra ou les Mosuos en Chine, cf B. Lisan, mais cette situation reste extrêmement rare dans le monde aujourd'hui, <http://www.gynarchy.org/texts/ben/Les%20Soci%E9t%E9s%20Matriarcales%20dans%20le%20mond%20e.rtf>.

<sup>27</sup> IFAID (2005), Comprendre le concept de genre, IFAID (Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement) [http://www.genreenaction.net/article.php3?id\\_article=221](http://www.genreenaction.net/article.php3?id_article=221)

Vatican, réunit 154 agences catholiques. Il conserve des objectifs évangéliques. Il s'agit de renforcer les liens de la foi avec la vie communautaire, en proposant des subventions en faveur de l'éducation, le développement économique et les programmes d'aide médicale. Dans ce contexte, l'apprentissage de la religion est proposé. Ainsi, dans les années 1980, World Vision a distribué des milliers de bibles aux réfugiés en Cambodge, malgré la diversité des religions présentes. La lecture de la Bible était un exercice obligatoire pour les bénéficiaires. Parfois, l'aide aux enfants orphelins s'accompagne de baptêmes.

Les ONG fondées sur des religions différentes sont souvent en concurrence. Celles qui se prévalent de la chrétienté cherchent à réduire l'influence du monde et de la religion islamique (notamment dans des pays comme le Soudan, le Tchad, le Nigeria, le Cameroun, le Kenya, l'Uganda, les Philippines ou la Thaïlande). En opposition, le Liberia et la Sierra Leone sont considérés comme des pays d'importance stratégique pour l'avancement d'islam. Certains ONG islamiques ont été soutenus par les gouvernements locaux en vue de réduire le potentiel d'évangélisation chrétienne sur les terres de l'islam. Jusqu'à la fin des années 1990, l'aide chrétienne était tolérée dans les pays musulmans au regard de la qualité de leur expertise et des opérations engagées. Aujourd'hui, le contrôle est plus tatillon et le lien avec les populations s'est distendu au regard des opérations d'information et de combat engagées par les ONG musulmanes. Aujourd'hui, les ONG chrétiennes ont transféré nombre de leurs opérations dans des régions plus conquises aux valeurs chrétiennes comme l'Amérique Centrale, l'Afrique des grands lacs, l'Afrique du Sud et de l'Est.

Dans la tradition de l'Islam, musulmane, l'aumône obligatoire (*zakat*) et l'aumône spontanée (*sadaqua*) sont fortement recommandées. Dans ce contexte, l'action des ONG peut aisément trouver des adhérents à ces valeurs de solidarité sociale. Cependant, selon la lecture du Coran, les analyses de leur rôle sont différentes. Pour les ONG les plus extrêmes, il s'agit de favoriser l'instauration d'un Etat islamique, avec la Charia comme seule référence juridique. Pour les ONG modérée et réformiste, la Charia est analysée comme une référence qui doit être interprétée et adaptée à la vie d'aujourd'hui. Pour les ONG du courant conservateur ou fondamentaliste, le retour à l'Islam est prioritaire, sans engager une interprétation opportuniste d'une Charia qui doit être appliquée rigoureusement dans tous les domaines. Selon les mouvements radicaux, la création de l'Etat islamique doit être faite par le haut et par une politique offensive. Par contre les mouvements modérés permettent le dialogue et l'échange politiques. Pour eux l'éducation et l'enseignement sont des aspects importants pour l'islamisation de la société. Les Frères Musulmans ou le Hamas en Palestine sont des exemples de mouvements modérés qui acceptent et participent à la politique institutionnelle nationale. Ces mouvements relient dans une même action leur foi religieuse, la politique et l'assistance sociale. Souvent, ces ONG sont des véhicules déguisés des partis politiques nationaux. Les plus importantes se trouvent en Arabie Saoudite (comme l'International Islamic Relief Agency, qui a des projets dans 100 pays différents), le Soudan (Islamic African Relief Agency) et la Grande-Bretagne (Islamic Relief et Muslim Aid). Les organisations des pays arabes de charité sont souvent financées par des subventions du système financier islamique, fondées sur l'interdiction coranique de l'intérêt bancaire. L'islam est caractérisé par l'obligation de l'aide aux moins fortunés, car il existe la *zakat* qui est un impôt islamique obligeant à donner un quarantième de son revenu annuel aux personnes en

besoin. Cette disposition est souvent utilisée pour la recherche de fonds par les organisations non gouvernementales islamiques. En plus de zakat, il existe un don volontaire, la *sadaqa*. Les ONG islamiques aident en majorité les orphelins et les réfugiés déplacés, ce qui peut s'expliquer par le fait que la majorité des réfugiés dans le monde est de confession musulmane. Presque toutes les associations caritatives dans les pays musulmans sont nationales, ce qui n'est pas obligatoire cependant. Ainsi, la fondation Aga Khan est une fondation privée administrée par la loi suisse. Elle fonctionne comme une agence occidentale de développement.

Aujourd'hui, les ONG d'obédience islamique cherchent des cohérences et des collaborations dans leurs actions. Elles se proposent ainsi de limiter la présence des ONG occidentales sur leurs terrains d'expression, et de donner aux ONG islamiques une reconnaissance et légitimité internationale. La défense de la foi et son développement constituent aussi des objectifs prioritaires. Les ONG islamiques mettent en avant leur identité et leur foi musulmanes. Elles sont parfois les seules à pouvoir pénétrer dans certains pays compte tenu des difficultés d'accès des ONG internationales d'obédience occidentale. La concurrence entre les mouvements selon les croyances religieuses est importante et déstabilisante. Au regard de leur message métaphysique, la coopération pour des actions communes reste délicate en l'absence d'une confiance suffisante. Les mouvements religieux jouent le même rôle que les ONG dans leurs politiques humanitaires, sociales ou pacifiques.

## **Un mouvement à l'influence croissante**

Un réseau mondial d'Organisations non gouvernementales (ONG)<sup>28</sup>, véritables avocats du développement humain, pousse aujourd'hui les grands acteurs de la globalisation à respecter les droits de l'homme, à combattre la pauvreté et à sauvegarder l'environnement. Leurs campagnes exercent un rôle important pour améliorer les instances démocratiques mondiales. S'il y a parfois concurrence entre les ONG, elles sont prêtes à avoir des actions communes, concernant notamment la dette des pays du tiers monde, les droits de l'homme ou la campagne contre la libéralisation excessive prônée par l'OMC. La logique des alliances commence à se développer dans les ONG. Le front de Seattle s'est souvent reconstitué, alors même que ce groupement paraissait conjoncturel, à l'avenir très improbable. Sur les OGM, les bœufs aux hormones ou les farines animales un front sérieux s'est mis en place, contre la mondialisation libérale, qui devient un catalyseur des refus. De même, contre la guerre et évidemment contre ses abus, pour le développement soutenable et l'aide internationale à la fin de la guerre, les ONG présentent un front commun. Aujourd'hui, les ONG sont prêtes à avoir des actions communes, sur la dette des pays du tiers monde, les droits de l'homme ou la campagne contre l'OMC. En situation de guerre, le principe suppose que l'aide extérieure soit distribuée de manière à ce qu'aucun belligérant ne puisse en tirer un avantage politique et militaire.

Si les Etats-Nations ont longtemps été les uniques acteurs sur la scène internationale, progressivement de nouvelles formes d'expressions solidaires,

---

<sup>28</sup> S'il existe près de 40.000 ONG, 2000 d'entre elles ont demandé et obtenu leur accréditation auprès du Conseil économique et Social des Nations Unies. Elles n'étaient que 45 en 1945.

populaires, citoyennes ou alternatives (les qualificatifs varient au cours du temps) ont fait leur apparition. Elles résultent de la prise de conscience progressive, par des citoyens, des limites de la capacité ou de la volonté des Etats à agir, des faiblesses de leurs représentants politiques à relayer leur parole, de leurs droits à l'expression et de la nécessité de la stratégie de la revendication directe. L'ONG est une courroie de transmission entre ceux qui veulent aider et ceux qui ont besoin d'aide, c'est aussi une voix contre les injustices et le respect des héritages intergénérationnels. La pérennisation de situations de pauvreté, d'exclusion, de guerre ou d'absence de biens collectifs a justifié l'existence et le développement des ONG à long terme. Du Biafra à l'Afghanistan, les ONG ont un rôle humanitaire qu'elles seules peuvent exercer. En général se déclarant neutres, elles peuvent intervenir rapidement, indépendamment de toute idéologie ou calcul politique, dans n'importe quel pays. Elles sont présentes du Kurdistan à la Sierra Léone, de la Bosnie à l'Angola, de la Birmanie à l'Irak.

Le mouvement des ONG se présente parfois comme des instances de contestation d'un système international fondé sur les Etats. Il fait référence à un système-monde qui aurait vocation à refuser la globalisation contrôlée par les Etats et les firmes multinationales. Il se propose de rechercher une autre forme de vie collective, plus soucieuse de développement durable, résolument pacifiste et protectrice des valeurs humaines et sociales fondamentales. Cette approche en termes de réseau insiste sur le respect des individus et des groupes sociaux et sur la mobilisation nécessaire des acteurs privés en vue de soutenir des valeurs publiques souvent négligées, voire abandonnées, par les Etats. Elle permet de maintenir les valeurs humaines nécessaires à une vie collective plus cohérente et à contourner les oukases des Etats et la cupidité des firmes multinationales. Les organisations non gouvernementales regroupent un ensemble d'associations très hétérogènes. Le modèle de référence est le Comité international de la Croix-Rouge, fondé en 1864. Si certaines d'entre elles sont reconnues comme interlocuteurs auprès des instances internationales, notamment auprès de l'Organisation des Nations Unies, d'autres appartiennent à une « nébuleuse » d'intérêts aussi spécifiques que généraux, allant de l'altermondialisme à la défense d'intérêts particuliers. Il existe des ONG qui s'occupent des droits de l'homme, comme Amnesty International, celles qui traitent l'urgence (Médecins du Monde ou Médecins sans frontières) et celles qui s'occupent du développement à long terme (comme le Comité catholique contre la faim et pour le développement). Les ONG engagent des campagnes importantes de protestation qui ont un impact médiatique non négligeable.

De manière générale, elles investissent les domaines de la recherche de la paix, du refus d'un monde fondé sur les seules valeurs de l'individualisme, du respect des valeurs écologiques et environnementales et enfin de la lutte contre la pauvreté et pour le développement économique des pays du Sud.

## **Bibliographie**

- Aguiton, C. (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris.  
Alternative internationale (2006), *Altermondialisme : crise de croissance*, Décembre, No 33.

All, P., Miltenberger, T., Weiss, T.G. (2000) ; Guide to IGOs, NGOs and the Military in Peace and Relief Operations, United States Institute of Peace Press, Washington, D.C.

Anderson, Mary.B. « Do no harm. How aid can support peace - or war ». Lynne Rienner Publishers, Boulder, London, 1999.

Attac (1999), %% contre la dictature des marchés, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

Attali, J. (1999), Fraternités, une nouvelle utopie, Fayard, Paris.

Bensahel-Perrin, Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. Economie politique de l'humanitaire international et de la guerre. In Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au coeur d'une mondialisation solidaire, 2009, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les contestations de l'action des ONG, in Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au coeur d'une mondialisation solidaire, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

Bensahel, Perrin, L., Fontanel, J. Corvaisier-Drouart, L. (2009), Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au coeur d'une mondialisation solidaire, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

Berry, W. (2001), Sauver les communautés, in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds), Fayard, Paris. pp. 419-432.

Bertrand, A. (2001), Des monnaies locales pour le bien commun. L'esprit des SEL, in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds), pp. 433-444.

Braem, Y. (2003), Les interventions internationales:concurrences et convergences des modes de coopération militaires/humanitaires, in Hérodote, No 116, 2005-01/03

Brauman, R. (2000), L'action humanitaire, Coll. Dominos, Flammarion, Paris.

Brunel, S. (2001), L'humanitaire, nouvel acteur des relations internationales, La Revue Internationale et Stratégique, n°41, printemps.

Cassen, B. (1999), Comprendre et agir avec Attac, %% contre la dictature des marchés, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale in « La question politique en économie internationale », Collection « Recherches », La Découverte, Paris

Debos, M., Goheneix, A. (2005), Les ONG et la fabrique de l'opinion publique internationale, in Raisons politiques, N. 19, août-septembre.

du Castel, V. (2001), La géoéconomie et les organisations internationales, L'Harmattan, Paris.

ECHO (European Commission Humanitarian Office) de la Commission européenne : [http://europa.eu.int/pol/hum/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/pol/hum/index_fr.htm)

L'économie Politique (2005), L'altermondialisme a-t-il un avenir ? L'Economie politique, janvier, No 25.

Fielding-Smith, A. (2004), Muddying the world's conscience, guardian.co.uk in <http://www.guardian.co.uk/society/2004/jan/09/voluntarysector.iraq.p.1>

Fontanel, J. (1986). An underdeveloped peace movement: The case of France. Journal of Peace Research, 23(2), 175-182.

- Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, Economie en Plus, PUG, 1993,
- Fontanel, J. (1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.
- Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), *L'Afrique et l'OMC. Le cas de Cancun*, Géopolitique Africaine, 1<sup>er</sup> trimestre. Disponible aussi dans Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), *Africa and Cancun*, African Geopolitics, 2004.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (2001), *Réflexions sur l'économie du sport*, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2005), *La globalisation "en analyse". Géoeconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan, Paris
- Fontanel, J., Echinard, Y. (2008), *La puissance économique-politique des organisations non-gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui*, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008.
- Fontanel, J., Geslin, A. (2008), *Political Economy of the Humanitarian Actions*, in Fontanel, J., Chatterji, M., « War, Peace and Security », *Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development*, Vol.6, London, Emerald. Chapter 14. Forthcoming.
- Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), *War, Peace and Security, Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development*, Vol.6, London, Emerald.
- Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs*. Collection « Librairie des Universités ». L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), *Introduction : The controversial economic question of peace and war*, in Fontanel, J., Chatterji, M., « War, Peace and Security », *Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development*, Vol.6, London, Emerald. Forthcoming.
- Fontanel, J., Fontanel, M. (2009), *Géoeconomie du sport*, Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris.
- Gereffi, G., Garcia-Johnson, R., Sasser, E. (2001), *The NGO-Industrial Complex*, *Foreign Policy*, July-August. pp. 56-65.
- Goemaere, E. (2000), *Une ONG au Ministère*, in Rony Brauman (sous la direction de), *Utopies sanitaires, Médecins sans Frontières*, Editions Le Pommier, Paris pp. 237-241.
- Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.
- Graz, J-C. (2008) *Les pouvoirs émergents dans la mondialisation*, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.
- Graz, J-C. (2008), *La gouvernance de la mondialisation*, Collection Repères, La Découverte, Paris.
- Guilhaudis, J.F. (2003) *Relations internationales contemporaines*, manuel Jurisclasseur, LITEC, Paris.
- Hines, C., Lang, J. (1993), *The New Protectionism : Protecting the Future Against Free Trade*, London, Earthscan.
- Kouchner, B. (1999), *Le malheur des autres*, Edition Odile Jacob, Paris.
- Latouche, S. (2001), *La mondialisation démystifiée*, in Edward Goldsmith et Jerry Mander, « Le procès de la mondialisation », Fayard, Paris.
- Marret, J.L. (2001), *La fabrication de la paix, nouveaux conflits, nouveaux acteurs, nouvelles méthodes*, 2001, Ellipses.

Natsios, A. (1997), U.S. Foreign Policy and the Four Horsemen of the Apocalypse. Humanitarian Relief in Complex Emergencies, Published with the Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C. Praeger.

Norberg-Hodge, H. (2001), Changer de direction. De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale, in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds), Fayard, Paris.

Passet, R. (2001) Eloge du mondialisme par un anti présumé, Fayard, Paris.

Passet, R. (2005), « Imaginer sans cesse... », L'Economie politique, No 25, janvier 2005.

Pech, T., Padis M-O, (2004), Les multinationales du cœur. Les ONG, la politique et le marché, Le Seuil, Paris.

Pérez-Votiora, S. (2001), Reconstituer la paysannerie, in Goldsmith, E., Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris.

Pérouse de Montclos, M-A. (2001), L'aide humanitaire, aide à la guerre? Editions Complexe, Paris.

Pouigny, B. (2003). « L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre », Politique étrangère, 2003, n°2

Reveillard, C. (2007), Géostratégie des ONG, Géostratégiques n° 16., Mai.

Rouillé d'Orfeuil, H. (2006), Les ONG et la gouvernance mondiale, in Revue politique et parlementaire, N. 1035, 2005-04/06.

Rufin, J-C. (1993), La Piège, quand l'aide humanitaire remplace la guerre, Hachette, Pluriel, Paris.

Rufin, J-C. (1999), Pour l'humanitaire. Dépasser le sentiment d'échec. Le Débat , n°105.

Rufin, J-C. (2001), L'Aventure humanitaire, Gallimard, Collection « Découverte », Paris.

Ryfman, P. (2001), L'action humanitaire, coll. Problèmes politiques et sociaux, La documentation française.

Ryfman, P. (2004), Les ONG, 2004, La Découverte, Paris.

Ryfman, P. (2006), Les ONG, nouveaux acteurs des relations internationales, Questions internationales, n°19, La documentation française, Paris.

Sheehan, N. (2008), Economics of UN Peacekeeping Operations, in Fontanel, J., Chatterji, M, « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, Chapter 11, London, Emerald. Forthcoming.

Smith, R., Fontanel, J. (2008), International security, defence economics and the power of nations, in Fontanel, J., Chatterji, M, « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, Chap. 3. London, Emerald.

Sur, S. (1999), La convention de Rome entre ONG et Conseil de Sécurité, Revue générale de droit international public, janvier.

Sur, S. (1999) Aspects juridiques de l'intervention des pays membres de l'Otan au Kosovo, Défense Nationale, décembre.

<http://legal-dictionary.thefreedictionary.com/National+Rifle+Association>

<http://www.opensecrets.org/orgs/summary.php?id=D000000082>

<http://www.fortune.com/lists/power25/index.html>

[http://faculty.ucc.edu/egh-damerow/interest\\_groups1.htm](http://faculty.ucc.edu/egh-damerow/interest_groups1.htm)

